

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ
--	---

L'an deux mil dix-sept, le quatre décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, PROD'HOMME Jeannine, BOURGERIE Séverine, BARBIER Catherine, BREBION Jessica, COESNON Martine, DUVAL Cécile, GAUME Isabelle, GARNIER Manuëla, et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEIXANDRE Emmanuel, CORU Vincent, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, CATTEAU Gérard, TABUR Denis, LELOUP Christian.

Etaient absents : LETARD Philippe, SCHNEIDER Véronique, M. LEBOË Pierrick, DANOT Agnès, GICQUEL Jean-Luc, POTTIER Marc.

Excusés : GESLIN Michel a donné pouvoir à LECOEUR Henri, BOULANT Samuel a donné pouvoir à Mme GUERIN Martine, GALLOT Jérôme a donné pouvoir à ROBLIN Bruno, DE STOPELLEIRE-BOUSSAUD Françoise a donné pouvoir à RAISON Christophe, COTTEREAU Pamela a donné pouvoir à BOURGERIE Séverine

Formant la majorité des membres en exercice.

M. LELOUP Christian a été désigné comme secrétaire de séance.

- 1) Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2017 : Adopté à l'unanimité ;
- 2) Drapeau des Anciens Combattants : Le devis demandé s'élève à 1245.00 € - Voir un deuxième fournisseur et contacter le conseil départemental pour une aide éventuelle ;
- 3) Budget 2017, décisions modificatives :
 - DM N°1 : investissements (Porte-manteau vestiaire, défibrillateur, isolation salle de Marmouillé)- Accordé à l'unanimité.
 - DM N°2 : Amortissement d'une durée de 5 ans du fond de concours pour la Rue de Louvigny - Accordé à l'unanimité.
 -
- 4) Stade de football – Pare-ballon :
 - Demande de subvention à la fédération de football, au conseil départemental et à la région, au ministère de la jeunesse et des sports – Accordé
 - Proposition retenue pour sécuriser un côté et la partie latérale du parking.
- 5) Salle polyvalente de Chailloué :

Le Conseil municipal retient, à l'unanimité, la société SOCOTEC pour les missions suivantes :

 - Coordinateur SPS
 - Contrôle technique
 - Contrôle amiante
- 6) Salle communale de Marmouillé :

Le conseil approuve, à l'unanimité

 - Le devis rectificatif de l'entreprise Boulay Didier : 8 671.51 €
 - Le devis électricité de l'entreprise Yvard : 775.20 €
- 7) Cimetière :

Formation d'un groupe de réflexion pour numérisation avec M. Lecoeur, M. Chatel, Mme Guérin, M. Coupard, M. Coru et M. Riant.

8) Ecole – Rentrée 2018 – 2019 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du conseil d'école, comme suit :

- Semaine de 4 jours de 8h45-12h15 / 14h-16h30 – Ouverture à 8h35

9) CDC des Sources de l'Orne

Modifications des statuts, adoptés à l'unanimité.

10) Service Hivernal :

- Convention avec les agriculteurs sur les communes déléguées de Marmouillé et de Neuville-près-Sées. Les itinéraires seront définis par le Maire de la commune nouvelle.
- Demande à la CDC pour l'achat d'une petite saleuse pour Chailloué

11) Acquisition foncière : Le Conseil Municipal propose de faire un courrier au notaire, pour la parcelle 121, pour une demande d'attestation de non pollution.

12) CCAS de Chailloué :

- Dissolution au 31 12 2017
- Avertir les membres
- Constitution d'une commission sociale avec un règlement et un comité consultatif.

13) Restaurant scolaire et garderie :

- Accord du conseil municipal pour la facturation électronique et la prise en charge par la commune de l'ensemble des activités de ces deux services.

14) Divers :

- Achat et installation d'un défibrillateur avec formation de l'ensemble des conseillers municipaux, des acteurs associatifs (moniteurs, animateurs) et le personnel des écoles, de la voirie et administratif.
- Veux de la municipalité samedi 6 janvier 2018 à 17 heures à la salle polyvalente de Chailloué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22h10.

A chailloué le 05 décembre 2017.

Le Maire, Marcel Riant

